



Déclaration préalable du SE-UNSA

CAPD du jeudi 26 mars 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD se tient à la suite des permutations informatisées. Cette année encore, les résultats sont implacables puisque près de 80% de nos collègues landais ayant participé aux permutations n'ont pas obtenu satisfaction.

Ce constat est d'autant plus amer si l'on regarde le nombre d'enseignants landais souhaitant rejoindre le département voisin des Pyrénées Atlantiques : près de 90% des demandes n'ont pas abouti. Parmi eux, ce sont notamment 43 collègues en situation de rapprochement de conjoint avec plus de 4 années de séparation qui se retrouvent en difficulté.

Derrière ces chiffres, les enseignants souffrent, constituent des dossiers médicaux, mais ne trouvent plus la force d'espérer. Ce bilan est certes morose, mais malheureusement bien réel, et les répercussions en terme de service deviennent de plus en plus palpables.

Il est donc urgent et impératif de réagir pour permettre à nos collègues d'articuler sereinement vie professionnelle et vie privée.

Réagir, en permettant que la phase d'ineat/exeat redevienne une véritable phase d'ajustement. Comment ne pas s'étonner et s'offusquer d'apprendre qu'aucun dossier landais n'ait été transmis, en janvier dernier, à la DSDEN du 64 qui a procédé à 8 ineats.

Réagir, en interpellant Madame la Ministre sur les difficultés rencontrées localement par nos collègues pour changer de département. Les chiffres en témoignent, nous sommes devenus au plan national le point noir des permutations. Pourtant, l'administration continue à privilégier pour les phases d'ajustement les collègues arrivant d'académies non limitrophes avec des barèmes bien inférieurs à ceux de nos collègues.

Enfin, réagir en accompagnant les personnels en difficulté à travers une véritable gestion des Ressources Humaines. Nous vous demandons de rassurer nos collègues en leur permettant d'exercer à temps partiel. Même si cette solution n'est que temporaire, elle est parfois indispensable pour leur permettre d'assurer leur service avec sérénité.

Pour en revenir à l'ordre du jour, l'étude de la liste d'aptitude des directeurs de deux classes et plus nous permet d'insister sur la nécessité de considérer la direction d'école dans toutes ses dimensions. Le référentiel métier paru le 11 décembre dernier s'inscrit dans le

cadre de prolongation du protocole d'accord signé en 2006 par le SE-Unsa et les conclusions des chantiers métiers de janvier 2014. Nous continuerons à défendre les directeurs, pour que leurs tâches cessent de s'accumuler.

Dans ce cadre, nous réitérons notre demande que l'aide administrative soit effective, sous la forme d'emplois pérennes, dans toutes les écoles. Nous demandons également la mise en place de la formation initiale préalable à la prise de fonctions ainsi que la formation continue des directeurs.

N'oublions pas par ailleurs, qu'à la rentrée prochaine, les directeurs des écoles de 3 et 9 classes verront leur temps de décharge augmenter. Il faut donc dès à présent réfléchir à l'organisation et à la mise en place de ces décharges pour leur permettre d'exercer sereinement leurs missions dès la rentrée scolaire.

Concernant les départs en formation CAPA-SH, quand on connaît les besoins sur le terrain, on ne peut que déplorer que seuls des départs dans les options D et A soient envisagés. Ces dernières années, la suppression de nombreux postes RASED a semé le trouble dans les écoles et a obligé à des fonctionnements qui ne permettent ni de répondre efficacement aux besoins des élèves en grande difficulté, ni d'apporter des réponses adaptées aux enseignants des écoles en recherche de solutions.

Pourtant, il y a 3 ans déjà, le précédent Recteur avait affirmé sa volonté d'avoir davantage de psychologues scolaires et de maîtres G. Malheureusement, on ne peut que constater aujourd'hui que les candidatures de collègues volontaires et motivés qui souhaiteraient se spécialiser dans une option autre que D ou A, ne sont même pas prises en compte. Ces collègues se retrouvent donc dans l'obligation de se former eux-mêmes. Nous, SE-Unsa, sommes convaincus qu'il doit y avoir suffisamment de départs en formation afin de pourvoir aux besoins.